

Aide au pouvoir d'achat



Le CCAS propose une aide au pouvoir d'Achat afin de permettre aux familles de faire face à l'inflation. Cette aide est une aide financière soumise à certaines conditions de ressources versée sur le compte des personnes d'un montant minimum de 50 € et maximum de 100 €.

- **Inscription à compter de mi-octobre 2022 au CCAS.**
- **Fin des dépôts des dossiers 25 novembre 2022.**

Les personnes éligibles devront justifier d'une présence d'au moins 6 mois sur le territoire, se munir d'un justificatif de domicile, de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Contact

Centre communal d'action sociale
2 bis rue Paul-Gauguin
Tél. 01 39 74 20 16